

Histoire de la catégorie rurale et représentation de l'espace en Belgique

par

Catherine Mougnot *

S'agissant de faire une sociologie du rural, il peut être pertinent d'interroger l'histoire de cette catégorie. Le rural est une notion tellement évidente qu'elle a constitué le critère de définition de champs scientifiques particuliers en géographie, en économie et en sociologie, mais la notion n'en est pas moins floue, puisqu'on peut la rapporter à des espaces, des populations, des cultures ou des formes d'organisation sociale... Si on admet que la catégorie fonctionne aussi comme catégorie de classement social, on s'aperçoit qu'elle a deux modalités principales de fonctionnement, qualitative et quantitative, celle dernière ayant toujours pour objet le découpage de l'espace. Cet article vise à montrer que les usages de cette catégorie de classement constituent le problème crucial car ce sont, avant tout, des opérations pratiques, liées à des stratégies sociales, qui définissent les attributs des objets classés, mais aussi ceux qui classent. Ce sont donc des opérations par lesquelles le monde social se construit non seulement comme objet de pensée, mais aussi comme réalité.

I. Introduction

S'agissant de faire une sociologie du rural, ou encore d'adopter un point de vue sociologique sur le rural, il peut être pertinent de se demander quelle est l'histoire de cette catégorie. Le rural, ou la ruralité comme on l'écrit aujourd'hui, est à la fois une notion évidente — tellement évidente qu'elle a constitué le critère de définition de champs particuliers en sociologie comme en géographie, voire en économie — et une notion floue, indéterminée dont on ne sait plus très bien si elle dé-

* Fondation Universitaire Luxembourggeoise.

RECHERCHES SOCIOLOGIQUES

Vol. XX, n° 3, 1989

EXTRAIT

signe des espaces, des populations, des cultures, des modes d'organisation sociale... En faire l'histoire, c'est se demander comment cette catégorie a été proposée, utilisée pour désigner des problèmes, pour définir des objets, percevoir des gens, bref comment elle a pu fonctionner comme critère de classement social. On peut en effet faire l'hypothèse que le flou de la notion est moins dû à un manque de rigueur qu'au fait qu'elle relève de plusieurs registres, de plusieurs modes d'utilisation ou même d'usages concurrents.

L'hypothèse de travail qui sous-tend ce texte suppose que l'affirmation et l'utilisation d'une catégorie classificatoire sont un objet sociologique parce que les classements sont avant tout des opérations pratiques, liées à des stratégies sociales, qui définissent les attributs des objets classés, mais qui définissent en même temps ceux qui classent : ce sont donc des opérations par lesquelles le monde social se construit non seulement comme objet de pensée, mais comme réalité. Et cela est le plus clair dans le lien qui s'établit entre les catégories de classement et les identités sociales.

II. Une catégorie floue... une catégorie sans institution

Il n'est pas inintéressant de remarquer, en commençant cette découverte du jeu des classements, que l'idée rurale n'a jamais réussi, en Belgique, à être assignée à des limites administratives. Ainsi, en Wallonie, à l'exception de la province de Luxembourg exclusivement rurale (il faut bien se servir du mot qu'on cherche à décrire !), les autres provinces (Brabant, Liège, Namur et Hainaut) sont inégalement partagées entre ce qu'on appelle communément la ville et la campagne. Quant aux "arrondissements", plus proches peut-être de cette réalité que l'on cherche à construire, ils n'ont jamais eu dans le découpage administratif qu'un poids mineur.

Corrélativement, on ne voit pas non plus d'institution rurale réussir à s'imposer comme telle : dans les années cinquante, la S.N.P.P.T. (Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne), consciente et surtout voulant donner conscience des différences entre le rural et l'urbain s'est pendant un temps proclamée comme la « véritable institution des régions rurales »¹. Cette volonté n'a jamais été reconnue comme telle : la S.N.P.P.T. a été assignée à deux fonctions techniques de production de logement social et d'agent d'exécution de la politique du remembrement agricole, alors qu'elle aurait voulu être une institution chargée de l'ensemble des problèmes d'aménagement rural, qu'elle aurait aussi voulu jouer le rôle d'une banque foncière agricole. Dans les années

septante, la F.R.W. (Fondation Rurale de Wallonie) se propose à nouveau comme l'institution des régions rurales et, pour asseoir cette autorité, elle se bat pour l'obtention de "normes spécifiques", plus proches et plus respectueuses de la réalité rurale. Elle veut se poser en représentant et porte-parole des régions rurales. Cette revendication n'est aujourd'hui toujours pas suivie de réponse claire, l'ensemble des fonctions à assurer (animation culturelle, agent de développement, aménagement, conseil aux communes, etc.) se noyant dans la division des compétences ministérielles et dans les incertitudes de la régionalisation.

Au contraire l'activité agricole s'était vue reconnue par un ministère propre depuis la fin du siècle dernier tout comme l'espace agricole fait l'objet d'une définition précise dans les plans d'aménagement. Mais il apparaît que la réalité rurale ne s'objective ni dans des divisions spatiales bien définies, ni non plus dans une institution dont l'existence la rendrait évidente aux yeux de tous : l'idée rurale reste confuse et est l'objet d'essais répétés et parfois concurrents de définitions.

Pourtant, tout au long de ce siècle, en effet, on aura recours à la catégorie rurale, de différentes manières. Parmi celles-ci, on constate essentiellement deux façons de procéder qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre. La première consiste à privilégier un objet, un domaine de la vie sociale : en le définissant comme rural (le "paysage rural") ou en mettant en valeur le mode rural d'existence de cet objet, le procédé consiste chaque fois à définir qualitativement une spécificité du rural. Cette façon de faire est souvent peu géographique, elle ne s'embarasse pas de limites précises : tout l'effort consiste à souligner, et donc à légitimer un "capital" qui est ainsi mis en valeur. A l'opposé, il y a un second procédé qui consiste à tenter un classement géographique de l'espace, c'est-à-dire à proposer de nouvelles divisions spatiales. L'enjeu se veut ici explicitement politique car il a toujours pour ambition la gestion d'un territoire défini par un ou plusieurs critères qui font le "rural" ou qui ignorent cette catégorie. Ce second procédé se concrétise essentiellement dans une forme de représentation précise : la typologie.

III. Le rural comme patrimoine et comme ressource

A. Adolphe Puissant et le patrimoine architectural rural

Ce n'est pas un hasard si une des premières formes d'identification du rural (dans les années vingt) concerne le secteur du logement. Cette tentative est intéressante à signaler à bien des égards. D'une part, elle est à l'origine (en Belgique) de l'idée de patrimoine architectural rural. D'autre part le logement, ou mieux encore l'habitat rural, apparaît comme un élément central du recours au rural. Il symbolise le mode de vie

¹ Cf. la revue *Propriété Terrienne* qui, à travers ses éditoriaux, publie les revendications institutionnelles de la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne.

campagnard dont les vertus seront, à diverses reprises, proposées comme modèle non seulement pour le milieu rural, mais aussi pour l'ensemble de la société.

L'œuvre d'Adolphe Puissant est un très bel exemple d'une de ces tentatives de définition du rural à partir de la notion d'habitat. Sont surtout exemplaires sa compétence et ses modes d'actions qui ont de fait permis que le modèle ainsi proposé puisse être appliqué et surtout transféré dans des espaces qui étaient montrés comme l'opposé du rural.

Le contexte est celui de l'immédiat après-guerre (1914-18). D'une façon générale on voit que toute la perspective de la reconstruction à cette époque va opter franchement pour un style régionaliste qui refuse la nouveauté afin poursuivre dans la ligne des valeurs établies. Elle puise sa force de persuasion dans cette forme de conservatisme qui s'avère rassurant après les bouleversements dus au premier conflit mondial et elle trouve son inspiration concrète dans la multitude de modèles d'habitat rural correspondant à la diversité des régions rurales belges et à la diversité, caractéristique d'un univers social diversifié².

Et c'est là le début de la mise en évidence d'un patrimoine architectural et urbanistique des villes, mais aussi des villages. On entreprend des inventaires qui se présentent à la fois comme des dessins techniques de certains détails précis ou encore comme de belles esquisses de maisons ou d'ensembles villageois. Ces études sur le patrimoine traditionnel ont un but pratique, elles débouchent sur trois critères de conception : «l'expression sincère des besoins de la vie sociale, le respect des conditions locales et l'heureux emploi des matériaux» (Puissant, 1922). C'est la sobriété et la simplicité des bâtiments et de la vie des hommes qui tout à la fois constitueront cette valeur qui va, comme on le sait, être exploitée ailleurs qu'à la campagne alors qu'on exhorte aussi les ruraux à la conserver pour eux-mêmes.

Cet intérêt pour l'architecture rurale s'inscrivait dans un mouvement plus large de revalorisation de la campagne. On y insistait non seulement sur la façon de construire, mais aussi sur les conditions d'hygiène, sur la mécanisation du processus de production, sur l'entretien et la modernisation des fermes, sur le maintien du caractère du paysage... (la confusion avec l'activité agricole est ici encore tout à fait évidente, bien que le mot "rural" soit déjà utilisé en tant que tel). Il ne s'agit en aucune façon de faire une oeuvre passiviste. Malgré une dimension largement inscrite dans les racines de l'histoire, toute la personnalité de Puissant en témoigne, de même que ses propositions : il fallait par contre se

tourner résolument vers le progrès, « combattre les idées préconçues, les habitudes invétérées, les traditions tenaces [...] Nous ne pouvons être liés par aucune chaîne. Le passé peut nous inspirer, mais c'est le présent qui nous tient et nous devons travailler pour l'avenir » (Puissant, 1921). Il faut donc se garder de voir dans le modèle proposé une simple nostalgie, ou une volonté de retour au passé.

Les éléments architecturaux issus des inventaires ruraux seront intégrés à des modes de constructions résolument modernes et, intégrés aux modèles anglais de la "Garden-city", ils vont produire l'amalgame qui est à la base de la production des cités-jardins en Belgique ou, de façon plus générale, de la construction des habitations à bon marché. On assiste ainsi à un transfert efficace et rapide de certaines composantes de la vie rurale dont les éléments techniques (les matériaux, les détails de constructions) pouvaient le mieux figurer, de façon implicite, des aspects du mode de vie. Car c'était bien là un projet social explicite : suggérer aux ouvriers un mode de vie où les distinctions de classe seraient gommées, ou à tout le moins, apaisées. Même si les intentions de Puissant étaient résolument réformatrices et modernisatrices, c'est toute une image du rural qui se transmettra ainsi, et ce, de façon durable.

Ce recours au rural pour penser et concevoir une architecture réformatrice n'a pu être opérant que dans un contexte déterminé qui éclaire les fonctions de l'image du rural. Dans le jeu institutionnel pour l'imposition de modèles lors de cette reconstruction, trois partenaires nous intéressent au plus haut point. Ce sont : "La Commission Nationale pour l'Embellissement de la Vie Rurale", "L'Office National des Habitations à Bon Marché" et la "Société Centrale d'Architecture de Belgique". La première association fut créée en 1913, dans le but de "moderniser" la campagne, ce par quoi on entendait également l'amélioration technique des exploitations mais aussi l'amélioration des conditions de vie et notamment de travail des agricultrices. Cette perspective influença largement l'esprit de la reconstruction déjà décrit plus haut. Nous connaissons mieux la deuxième institution, devenue la "Société Nationale du Logement" dont la perspective dominante est de fournir aux ouvriers un "petit patrimoine" qui les arrache à leur condition de prolétaires. Quant à la troisième, elle fut créée dans le but de faire comprendre au public et aux responsables le rôle que les architectes pouvaient jouer en matière de reconstruction. Puissant va précisément se positionner à l'intersection de ces trois institutions et c'est ce qui assure la réussite de son projet. De la première il va reprendre cette source de l'inspiration qui se fonde sur l'analyse du patrimoine régional. Il est membre de cette association et participe à titre de membre du jury à des concours qui sont organisés par elle (il accordait de fait beaucoup d'importance aux con-

² Pour Smet, elle offre une réponse consistante aux destructions hallucinantes subies par la Belgique. Alors même que les hostilités n'étaient pas terminées, se mettaient en route des opérations d'inventaires, dont le but était précisément de servir à cette reconstruction.

cours d'architecture, estimant qu'il s'agissait là de catalyseurs des projets rénovateurs). C'est dans la seconde institution qu'il va pouvoir concrètement proposer des modèles de réalisation dans les habitations à bon marché. Il use pour ce faire de son statut de secrétaire général et, dans la voie du mensuel *L'habitation à bon marché*, il trouvera un moyen précis et efficace de diffusion. Enfin, il puise également la reconnaissance de sa compétence dans la Société Centrale d'Architecture au sein de laquelle il joue pendant longtemps un rôle important.

Ces détails n'ont de sens que pour montrer la manière dont la catégorie du rural fonctionne dans cette conjoncture.

- Le rural visité par son habitant sera présenté comme un symbole et donc un modèle de vie concrète, domestique, à valoir pour tous y compris et surtout peut-on dire pour les ouvriers des villes ou des zones industrielles. Le large succès des cités-jardins et des habitations à bon marché en général vient confirmer cette proposition.

- Le rural est intégré dans un schéma temporel, où on ne privilégie pas nécessairement un passé précisément situé, mais où on voit, de façon assez floue et générale, le passé constituer un gage de sécurité pour se tourner vers l'avenir. Le rural est patrimonial qui a valeur pour tous, mais il est aussi modèle pour projeter le futur.

- Cette valorisation du rural n'est pas située géographiquement de façon précise : les exemples qui sont choisis et présentés sont ceux qui illustreront le mieux ces projets à défendre. Autrement dit, cette vision du rural ne le présente en aucune manière comme un espace dont on pourrait saisir des limites, mais bien comme des flocs de trésors, de valorisation, le reste étant dénié comme des contre-exemples de banalisation ou de mauvaises modernisations (Van Dorpe, 1929). La logique est celle de l'exemplaire ou du témoignage.

- Enfin l'ensemble du contexte institutionnel situe le poids du champ architectural dans cette représentation qui s'impose. D'aucuns ont voulu y voir un projet machiavélique de moralisation de la classe ouvrière. L'effet n'est pas la cause, ce qui importe plutôt c'est la rencontre d'une conjoncture politique et sociale et de l'évolution d'un champ architectural en pleine constitution et en pleine recherche de légitimité. Autrement dit, c'est la convergence d'intérêts spécifiques dans un champ social déterminé avec un contexte de crise sociale (qui définit l'enjeu sous-jacent) qui rend compte de l'intérêt porté à une caractéristique du rural, qui conduit à faire du rural une catégorie pertinente.

B. Stratégie sociale et recours au rural

Cette mise en évidence du rural comme patrimonial et comme ressource, cette volonté de le mettre en valeur va apparaître de façon récurrente au cours de ce XX^e siècle. D'une façon beaucoup plus rappo-

chée de nous, on doit mentionner tout ce courant qui, suite à l'année internationale du patrimoine, remît au goût du jour les préoccupations pour l'architecture rurale et par la suite pour les ensembles architecturaux et pour l'urbanisme. On a encore en mémoire ces nombreuses plaquettes éditées sur le sujet : livres d'art, ou tout simplement conseils pratiques donnés aux habitants, ou encore parfois les deux à la fois³.

Mais en définitive, la défense du patrimoine architectural rural ne constitue qu'un exemple de ces valeurs rurales positives qui sont ainsi régulièrement mises en évidence. Il en est de même aussi de son mode de vie qui fut longtemps présenté comme modèle moral et social, et donc comme forme possible de remplacement d'une organisation sociale structurée sur deux pôles antagonistes et conflictuels. Aujourd'hui, même si cette toile de fond morale et sociale semble dépassée, la valorisation qualitative du mode de vie rural est bien loin d'être abandonnée : présentée dans une perspective psycho-sociologique, c'est l'idée d'une société de petite dimension où l'interconnaissance rend la maîtrise sociale plus aisée et où les partenaires peuvent être néanmoins multiples et surtout différenciés. Dans cette dernière perspective, il faut signaler le rôle des premiers sociologues religieux et ruraux pour mettre en évidence l'idée de la personne, douée d'une autonomie et d'une responsabilité propre. Aujourd'hui encore, le mode de vie rural reste promu comme modèle. D'une façon très large, c'est le stéréotype d'une nouvelle forme de bonheur individuel et privé auquel aspire l'ensemble de la société.

Dans cette même perspective d'un mode de vie spécifique, liée à une perception du groupe, mais aussi bien sûr à la proximité plus grande de la nature, on voit apparaître plus récemment une certaine valorisation de l'activité économique, mais aussi de l'innovation qui devraient trouver en milieu rural des conditions autres que celles qui, au niveau des grandes concentrations urbaines dénoncent les échecs du développement économique des *golden sixties*.

L'ensemble de ces présentations du rural, qui d'une façon ou d'une autre aboutissent à mettre en évidence ses qualités positives et donc par là contribuent à le définir, ont en commun des caractéristiques précises qui apparaissent comme des invariants.

Il s'agit là toujours de valoriser des aspects qualitatifs. Peu importe finalement leur impact spatial très précis et leur représentativité : on fonctionne sur l'idée d'un modèle, dont on va fournir des témoignages. Dans ce sens, la méthode descriptive et monographique est évidemment privilégiée puisqu'elle permet d'insister sur tous les aspects quali-

³ Dans la crainte de ne pas les mentionner tous, on se bornera ici à évoquer les premiers travaux du genre, initiés par le professeur J. François de l'Université de Liège.

tautifs montrés dans leur diversité, mais aussi dans leurs combinaisons car c'est précisément là un aspect de la ou des valeurs qui sont à défendre. Et ceci montre bien que l'enjeu du recours au rural est moins celui de la gestion d'un territoire, des campagnes qu'un enjeu de redéfinition des perceptions du monde social.

En effet ces valeurs du rural ne prennent sens que par référence à une question qui se pose à l'échelle de la société globale. Elles sont décrites comme des valeurs universelles, bonnes et judicieuses non seulement pour le milieu rural lui-même, mais pour un ensemble beaucoup plus large et en particulier pour les populations urbaines. Et ainsi les modèles architecturaux ruraux ont été largement utilisés pour concevoir le logement ouvrier, puis le développement péri-urbain. Aujourd'hui par exemple la banalisation (Mormont, 1989), la mauvaise modernisation, sont susceptibles d'envalir le milieu rural mais, à l'inverse, celui-ci est montré comme une ressource qui peut permettre d'enrayer ce processus de dégradation. Les termes de banalisation ou de modernisation sont ici suffisamment larges pour englober les différents exemples montrés plus haut. Ainsi, la banalisation peut être architecturale, mais elle peut aussi caractériser les cultures populaires, les formes de consommation, ou encore les façons de travailler, tout comme elle peut caractériser le milieu naturel ou le cadre de vie. Et dans chacun de ces cas, le milieu rural apparaît bien comme un témoin de la réalité des valeurs défendues.

La catégorie du rural renvoie donc toujours, au moins implicitement, à une réorganisation des critères qui hiérarchisent notre perception du social : le rural est porteur de valeurs (morales, personnelles, écologiques voire économiques) qu'il faut remettre en évidence pour résoudre la crise. Et il est presque toujours entendu que du même coup on donne une chance aux ruraux, on les re-découvre et on les "re-connaît".

Mais si le recours au rural a une fonction sociale globale, ce sont toujours des acteurs précis qui portent le message dans des champs sociaux très précis où ils apparaissent en quête de légitimation ou en-ventement constant c'est que les acteurs qui travaillent ainsi à cette promotion apparaissent toujours réunis par une homologie de position : ils sont, dans chacun de ces champs précis, soucieux de relever un défi. Rappelons ici les enjeux des projets modernistes désireux de ne pas heurter une vision conservatrice de l'architecture, et plus largement, l'enjeu de l'architecture en quête de légitimité. Les premiers sociologues religieux et ruraux ont aussi une position très précise par rapport à une Eglise qui, dans les années cinquante, vit une crise profonde et par rapport à des disciplines scientifiques mineures, elles aussi en quête de légitimation. Et on pourrait poursuivre en évoquant la position des écolo-

gistes qui trouvent aussi en milieu rural des arguments pour légitimer une nouvelle forme de considération de nouvelles problématiques ou de nouvelles pratiques scientifiques.

Le recours au rural, parce qu'il procède chaque fois à l'affirmation de "qualités" du rural qui sont opposées à des "maux" sociaux, constitue toujours une manière de repenser le social, d'imposer une vision du social fondée sur d'autres critères et d'autres valeurs : cette opération, si elle donne quelquefois une certaine fierté aux ruraux, si elle les justifie d'exister socialement, est généralement le fait d'acteurs qui trouvent dans cette redéfinition du monde social l'occasion d'une transaction avec le pouvoir qui trouve avantage à cette remise en ordre, et qui confère une légitimité à ces acteurs dans le monde social et dans leur champ d'action.

IV. La représentation spatiale : pour la gestion d'un ensemble

La représentation de l'espace géographique est la deuxième voie dans laquelle la catégorie rurale apparaît en Belgique. Cette modalité de la catégorie rurale, appuyée sur des indicateurs objectifs, cautionnée par la géographie, est assez étroitement liée à des préoccupations de gestion pour lesquelles la délimitation (zones, frontières, types) est une opération plus cruciale.

A. Les typologies élaborées à partir de la notion de travail et de développement économique

Produites dans le cadre de la mise en place de l'assurance contre le chômage dans le contexte de la crise de l'entre-deux guerres, les premières typologies des communes n'ont en fait rien à voir dans la définition du rural et pourtant elles vont l'inscrire durablement dans une définition uniformisante, construite par rapport à un ordre unique que les ruraux ont beaucoup de difficultés à contester.

En effet, deux critères sont mis en œuvre qui vont, de façon redondante, contribuer à définir le rural. Le taux des allocations est fixé selon des caractéristiques qui tiennent au travailleur-chômeur d'une part et majoré en fonction du type de commune où il habite d'autre part. Ce sont conjointement les Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de l'Intérieur et de l'Hygiène qui en mai 1933 promulguent ces premiers classements : les allocataires doivent être de sexe masculin, être ouvriers et employés normalement occupés dans l'industrie. Leurs allocations sont indexées en fonction de leur âge, de leur situation familiale, mais aussi de la commune dans laquelle ils résident. Ce dernier critère reposait sur l'idée selon laquelle on pouvait supposer que le coût de la vie varierait de façon suffisamment significative selon qu'on passait de la ville à la campagne ou, comme on disait alors, des communes " agrico-

les" au communes "industrielles et commerciales". Tout d'abord au nombre de trois, ces groupes de communes seront portés à cinq dans les années cinquante, pour être réduits à nouveaux à deux avant de disparaître en décembre 1968 seulement (Piersaux, 1968).

La référence au travail industriel (sanctionnée d'ailleurs par le Ministère du Travail) est première : le monde rural se voit ainsi doublement défini du fait du haut taux d'indépendants et d'agriculteurs qui y vivent et y travaillent et du fait aussi que le coût de la vie y est censé être moins cher, impliquant par là que le mode de vie y est à la fois différent mais aussi plus simple. En fait, on ne peut s'empêcher d'observer que la perspective est forcément induite par un contexte social qui, depuis le début du siècle, se construit largement sur le développement industriel d'abord et sur le travail de bureau ensuite. Et donc c'est cette notion de travail salarié (avec tous les enjeux qu'elle véhiculait) qui structure à ce moment l'ensemble de l'univers social. Un indice supplémentaire de cette vision du monde nous est fourni par le recensement. Toute sa structure et la façon dont ses rubriques évoluent ne sont que des effets de l'évolution de cette préoccupation centrale. D'ailleurs en 1947, le titre de cette enquête générale reste très évocateur : il s'agit du "recensement général de la population, de l'industrie et du commerce"⁴. Autre trait caractéristique de ces recensements (jusqu'en 1947 y compris) : les données autres que les chiffres de population sont publiées de façon agglomérée pour toutes les communes rurales. Autrement dit, seules les communes de plus de 5.000 habitants sont mentionnées précisément. Pour les communes plus petites, les résultats sont publiés sous forme de moyenne par arrondissement.

En ce qui concerne cette première typologie de communes, c'est l'indication censée exprimer des niveaux de vie différents qui soulève le plus de critiques immédiates : déjà en 1948, la Ligue des familles nombreuses mettrait au défi quiconque de prouver qu'il était moins cher de vivre à la campagne qu'à la ville. Par ailleurs cette indexation des allocations de chômage selon le type de communes entraînait certaines migrations de travailleurs pour qui vivre à la campagne conduisait à un risque de niveau de vie inférieur (ainsi peut-on citer tel projet de logements sociaux dans la région d'Anvers abandonné pour cette raison).

Mais le point le plus évident est aussi celui que l'on remet le plus difficilement en cause : ce n'est qu'à la fin des années cinquante que l'on prend conscience de ce que la définition du rural par le poids de l'agriculture (plus exactement par la proportion d'agriculteurs dans la population active) est une définition qui conduit à constater la régression

continue du rural : non seulement les petites villes (à fonction artisanale, commerciale ou administrative), mais aussi toutes les zones proches des villes ou des régions industrielles, de plus en plus peuplées de migrants allemands, perdent de façon inexorable leur caractère rural.

Ce classement sera néanmoins conservé, on l'a dit, jusqu'en 1968. Par ailleurs, et dans cette même perspective, dans les années 60, on va voir triompher les typologies de communes fondées sur des critères urbains et les études de hiérarchie urbaine. Deux critères fondamentaux sont à la base de ces études : le secteur d'activité (l'activité agricole définie par la proportion d'agriculteurs dans la population active) et la proportion de migrants allemands définis comme indicateurs d'urbanisation⁵. Ces critères sont stratégiquement forts puisqu'ils permettent de raisonner les besoins d'équipements collectifs, de transports publics, voire d'infrastructures industrielles. Une telle façon de procéder a deux conséquences pratiques : ce sont les propriétés, composition de l'espace local, qui le caractérisent mais partout on évacue la relation à la zone environnante comme significative. D'autre part, les communes rurales perdent tendanciellement toujours plus leur spécificité : il est clair qu'à mesure que le temps passe ou que, pour des raisons diverses, la population agricole diminue, les zones que l'on peut considérer comme rurales s'amenuisent. Appréhendé de la sorte, l'espace rural ne peut que perdre de sa cohérence, apparaître comme un espace émietté dans une mosaïque où les communes urbanisées prennent de plus en plus de poids.

La représentation dominante de l'espace assigne donc au rural une place de résidu. La dominance de cette représentation est confirmée par le fait qu'au début des années cinquante, la première génération des "ruralistes"⁶ reprend à son propre compte la typologie du Ministère du Travail. Elle est utilisée sans critiques (dans *La Vie au Village*) pour montrer combien l'exode rural touche le plus, et de manière dramatique, les communes les plus rurales. Autrement dit, c'est avec les critères du développement économique dominant que l'on clame un appel au secours en faveur des régions rurales qui se trouvent aussi définies du même coup, demandeuses de ce même développement et de ses équipements.

Il ne s'agit bien évidemment pas ici de discuter la pertinence ou la "vérité" scientifique de ces approches, mais de souligner qu'elles ont un effet (involontaire sans doute) de dissolution du rural comme catégorie spécifique d'espace. Le discours moderniste des aménageurs débouche

⁴ Ainsi on peut observer d'un recensement à l'autre (1900, 1910, 1920, 1930, 1947) toutes les modifications qui sont apportées dans le détail des diverses professions dans le but de «faire des distinctions nouvelles correspondant mieux à la réalité», cf. l'introduction au recensement de 1947.

⁵ Pour un bref résumé de ces typologies et de leurs indicateurs, cf. VERSCHÉURE, 1989.

⁶ Nous entendons par "ruralistes" l'ensemble des courants qui vont tâcher, à partir de 1930, mais surtout entre 1945 et 1960 de faire reconnaître le monde rural comme une entité sociale spécifique, qui devrait être dotée d'institutions qui lui soient propres.

sur la perception de l'espace en termes de distance relative, des régions ou des communes, à un pôle urbain. Et de façon plus large, toute l'approche de ces géographes économistes qui va prédominer doit surtout son succès à l'idéologie de la croissance et du développement économique par l'industrie et la ville d'une part, mais également au développement des équipements publics (scolaires, sanitaires, etc.) qui va en découler dans une large perspective d'intégration de toutes les régions à ce développement. Autrement dit, la force de ces représentations tient également au fait qu'elles permettaient d'annoncer et de gérer une évolution réelle et donc que la justesse et l'efficacité de leurs critères s'en trouvaient du même coup confirmées. Cette représentation de l'espace rural se heurte pourtant à la concurrence de ceux qui veulent faire reconnaître le rural comme un monde particulier.

B. La première réaction ruraliste : les années cinquante

En 1956 ce sont des sociologues de la religion qui vont les premiers élaborer une autre formulation : dans un chapitre annexe à *Problèmes actuels du monde rural*, Houtart et Laloux (1956) proposent une vision moins simple que celle qui était fondée jusque-là sur le seul critère de la proportion d'agriculteurs dans la population active locale. Une définition basée sur ce seul critère, toujours en diminution, risquait en effet de réduire à rien la conception même du milieu rural. Ce faisant, ils vont ainsi accompagner par leur réflexion plus théorique les mouvements volontaires qui affirmaient depuis la fin de la guerre déjà que les ruraux ne sont pas seulement les agriculteurs.

A ce rétrécissement probable d'un espace rural ainsi défini, les ruralistes vont essentiellement opposer un discours qui fait de la vie villageoise le centre et l'indicateur de la ruralité. Cette optique a une double signification : elle permet de donner à la ruralité un critère positif, à savoir l'existence d'un groupe social où les relations humaines ont un caractère particulier (interconnaissance, entraide, etc.) et en évacuant le critère du secteur économique d'activité (la profession), elle permet de considérer comme ruraux tous ces migrants journaliers de l'industrie urbaine dont on se réjouit qu'ils préfèrent résider au village. Comment caractériser alors la diversité des réalités rurales ? « Pourrait-on définir des critères qui, une fois déterminés, pourraient être appliqués pour classer de façon indiscutable l'urbain et le rural, le semi-urbain et le semi-rural [...] De même qu'entre la lumière et les ténébères, il y a la pénombre, de l'aurore ou du crépuscule où l'un ou l'autre de ces extrêmes se trouve en quelque sorte détérioré, mitigé, entre le rural et l'urbain, il y a pareillement des états intermédiaires ». Et de proposer alors une classification qui prend la forme d'une sorte de *continuum* allant du rural pur (le village) à l'urbain en passant par le semi-rural, et la

banlieue des villes. Cette typologie ne donna lieu à aucun essai de cartographie générale. Elle était essentiellement orientée par le souci de définir des types de sociabilités (notamment d'unités de vie pertinentes pour l'action religieuse) et non pas par des préoccupations de gestion.

La typologie proposée par Houtart et Laloux supposait un raisonnement plus complexe, et une approche plus qualitative où les attitudes et les comportements des acteurs (ou leurs valeurs si on veut) étaient des éléments importants. Ainsi par exemple la migration alternante ne devait pas être conçue de façon univoque. Pour eux, les banlieues étaient urbaines quand la migration journalière s'accompagnait d'une dépendance autre que professionnelle par rapport au centre urbain, ce qui pouvait se vérifier par l'utilisation des services urbains ou par le sous-équipement socio-culturel de ces banlieues. Par contre, si le village était renforcé, dans sa vie sociale, du fait de la migration journalière, on pouvait en conclure un attachement au milieu local, au cadre de vie, au terroir et être autorisé à considérer cet espace comme rural.

Or, précisément, ce qui se met en place dans ces années, c'est un système homogène d'aménagement et de développement de tout le territoire. Il sera conçu selon un découpage en secteurs ignorant largement la dimension sociale et culturelle. Les intercommunales sont installées, avec des territoires très variables selon les cas, mais sans correspondance avec les affinités réelles des communes. Et par ailleurs, les études d'aménagement sont développées largement à l'écart des communes, par des spécialistes venus de la ville, ignorant le plus souvent les travaux antérieurs. Les représentations "ruralistes" ne trouveront plus place dans ce schéma homogénéisant, et la sociologie rurale, qui semble avoir été le seul producteur possible pour prendre le relais du champ religieux à partir de cette époque, ne pourra pas soutenir la concurrence.

C. Une deuxième forme de contestation : l'idée de région

Au début de l'histoire des mouvements ruraux, une personnalité apparaît de façon marquante : celle de Giovanni Hoyois. Pour le situer rapidement, on doit mentionner son rôle actif dans les mouvements ruraux : animateur principal de l'action catholique des hommes, chargé du premier cours de sociologie rurale à l'U.C.L., il est soucieux de donner aux premiers élans ruraux une base de réflexion scientifique. Cette volonté se concrétise dans la publication de la revue qu'il crée et anime jusqu'à sa mort : *Les cahiers ruraux*.

La première (et la plus significative) des études sociologiques de Hoyois était consacrée à l'Ardenne. Cette recherche à la fois géographique, historique et sociologique était entièrement structurée sur l'idée qu'il existe, liée à un milieu naturel et à une histoire, une personnalité

propre de l'ardennais. Et elle se terminait sur un diagnostic favorable au maintien de cette particularité : « Néanmoins [...] l'ardennais se distingue encore. Comme son blé, comme son bétail, il continue à porter l'empreinte de la terre. Il est toujours cet énergique obstiné, ce prudent roué, cet endurant tenace qu'on avait discerné. Sa personnalité garde de la puissance et devant elle on éprouve un respect particulier [...] ». Ainsi l'ardenne n'existe pas seulement pour elle-même et ce serait la méconnaissance que de la réduire à ses propres limites. Avec sa sévère originalité elle remplit une fonction plus large. C'est une des contrées stimulantes qui, sous la flagellation des tempêtes et la morsure du froid, forgent des caractères. Les villes étouffent l'homme, ses industries l'épuisent. Pour le refaire et l'épanouir, il faut, encore et toujours, l'apport élémentaire de la nature pure [...]. Maintient cette population, lui assure l'existence chez elle et par ses propres moyens, c'est donc affaire d'intérêt général. Il faut que soit sauvegardée dans son intégrité cette terre de "djintis" et de "vikants", afin que l'ardenne des chênes et des hêtres demeure ce qu'elle a toujours été, une pépinière de cœurs forts et de têtes à penser justes» (Hoyois, 1949 : 868).

Ces propos soulignent quelques thèmes fondamentaux du ruralisme : l'opposition à la ville, l'intérêt national de la préservation du rural, mais aussi la possibilité de fonder l'idée d'une région sur des critères qu'on appellerait aujourd'hui culturels. Hoyois reprendrait d'ailleurs une thématique chère à la géographie régionale traditionnelle qu'il connaissait, à savoir essayer de fonder la notion de région rurale sur un genre de vie ou une mentalité. Par la suite, Hoyois abandonnera cette perspective : on n'en trouve aucune trace dans *Les Cahiers Ruraux*, ni non plus dans sa *Sociologie Rurale* où la région est surtout définie de manière fonctionnelle. Cette perspective axée sur la "personnalité" d'une région (ici de l'ardenne) comportait vraisemblablement un risque d'interprétation régionaliste ? Cette optique fut vigoureusement contrée par les aménageurs au début des années soixante ⁸.

⁷ A cette époque s'était constitué, notamment sous l'égide du baron Nothomb, un groupement interprovincial pour la rénovation des régions ardennaises, qui ne réussit pas à s'imposer.

⁸ Le rapport "Sud-Est" (vaste étude multidisciplinaire entamée fin des années cinquante pour préciser les plans d'aménagement du territoire) comporte en effet un avant-propos, signé d'un historien (ce qui donne à la position une légitimité plus grande que celle de la sociologie rurale), qui tend à montrer que l'ardenne ne peut être isolée comme une région : l'auteur insiste sur le fait qu'historiquement cette région a toujours été ouverte, lieu de passage et de communication, et que ses chances actuelles sont par conséquent dans une même perspective d'ouverture et d'intégration à la Wallonie ou à des espaces économiques plus vastes. Introduisant un vaste rapport empirique et pratique, cette réflexion apparaît curieuse et ne peut se comprendre que par la volonté de disqualifier toute interprétation "régionaliste" d'une étude qui montrait tout de même le caractère moins développé de toute une région dont l'ardenne était une grande partie et dont Hoyois avait montré l'unité historique et culturelle.

Pourtant les *Cahiers Ruraux* vont faire une place importante à la question de la région en milieu rural. Ils vont essentiellement reprendre la perspective posée par la sociologie religieuse, à savoir une définition de la région en termes fonctionnels (services, équipements) et un souci de garder à la région sa dimension humaine. Cette approche donnera en fait lieu à peu d'études empiriques même si elle va néanmoins jouer un rôle dans la discussion de deux problèmes : celui des intercommunales et celui des fusions de communes. Sur ces deux sujets en effet, les ruralistes vont tenter d'imposer une conception de la région qui combine la dimension fonctionnelle et la dimension socio-culturelle. Pour eux en effet la région est une nécessité fonctionnelle : les communes rurales doivent coopérer parce que nombre de nouveaux équipements et d'infrastructures ne peuvent être gérés à l'échelle des communes. Mais pour les ruralistes, si on veut garder aux régions rurales leur caractère, il faut d'une part que la délimitation de ces régions corresponde à une réalité sociale et culturelle, d'autre part que les institutions nouvelles soient réellement sous le contrôle des mandataires locaux : ces conditions étaient les seules à garantir à leurs yeux une participation réelle des ruraux, ce qui revenait à leur garder leur caractère rural.

D. La deuxième réaction ruraliste aux typologies économiques : les années 80

Cette même approche critique d'un point de vue ruraliste est réactualisée en 1981, dans la foulée du mouvement qui a vu la création de la Fondation Rurale de Wallonie. La ruralité se trouve ici définie par un triple critère : faible densité, problèmes économiques spécifiques et sentiments de solidarité et d'appartenance, liés à l'insertion dans un espace micro-régional. Ainsi se trouve réaffirmée comme une évidence la valeur qualitative de l'espace rural qui est précisément, sinon celle du village comme tel, celle du pays dans lequel il y a enracinement.

Cette définition qualitative apparaît comme une réponse possible à un questionnement beaucoup plus vaste que dans les années cinquante : « Jamais les incertitudes n'auront été aussi grandes ! Monstre abominable de la crise, terreur du nucléaire, péril énergétique, révolte des pays pauvres à la démographie galopante, développement qui pourrait prétendre se passer un jour de l'agriculture pour nourrir l'humanité. La ruralité ne risque-t-elle pas de disparaître à tout jamais dans cette mutation totale ? [...] La ruralité peut-elle encore jouer un rôle de trait d'union entre le présent et l'avenir ? » (*Lettre de la F.R.W.*, 1983 : 4) L'affirmation de la valeur qualitative du rural n'a ici à nouveau de sens que par rapport à des périls sociaux qui menacent la société tout entière.

La critique des typologies de communes, désormais classique, est très similaire à celle du texte de 1956 : refuser une image où le monde rural apparaît comme un ensemble d'îlots morcelés, image qui découle de l'usage du seul critère agricole alors que l'activité agricole ne cesse de décroître, en lui opposant « l'évidence du maintien de la ruralité dans de vastes espaces ». Principalement, l'image de la ruralité est produite à partir de deux axes nouveaux : les problèmes ou les « difficultés » (selon que l'on considère les problèmes des jeunes, de l'emploi local, du revenu moyen...) et en second lieu le « vécu spécifique », qui « tient surtout dans un tissu relationnel dense et un rythme de vie moins contraignant qu'ailleurs. Les ruraux en sont conscients et y restent attachés. Par là, ils s'enracinent en général profondément dans le terroir et tendent par conséquent à résister aux contraintes de migration quand il se peut » (*Nature et indicateur de la ruralité*, 1981 : 569).

On ne peut éviter de souligner que dans ce nouvel essai de production d'un classement distinguant d'une façon pertinente le rural, les indicateurs choisis sont souvent redondants (par exemple la faible densité de population et la surface non urbanisée) ou encore fondés sur des critères négatifs qui en fait ne font qu'exprimer un manque par rapport aux zones urbaines. Alors que finalement les critères devant traduire des « sentiments d'appartenance et de solidarité » restent exclus, « faute de disposer actuellement d'indicateurs couvrant tout le territoire » (*Ibid.* : 542). Plus tard, G. Verscheure ajoutera : « Une forte part de subjectivité affecte nécessairement la sélection des variables significatives et davantage encore leur pondération [...]. L'adoption d'une expression numérique ou non, de l'intensité et de la diversité des réalités couvertes par le couple conceptuel urbanité-ruralité, qui résulterait de la démarche singulière d'une seule personne, constitue un exercice académique. Idéalement devraient y participer les populations concernées, traduisant leur vécu. On en voit la difficulté même en faisant appel à une enquête, dont les conditions, le cadre, la structure, les questions posées ou non, le traitement ne peuvent qu'ajouter des biais résultant de la personnalité des enquêteurs et des concepteurs ». Et en définitive, reste entier le problème d'émettre une réflexion qui se distingue clairement d'un acte de foi dans la spécificité qualitative du rural.

V. Le rural comme catégorie stratégique

Le classement géographique, qui consiste à délimiter des territoires, à distinguer des types d'espaces ou des régions, est certainement une opération de connaissance. Mais l'histoire des classements proposés et l'usage qu'ils font de la catégorie rurale montrent que ces classements doivent beaucoup à la pertinence sociale que leur confère l'utilisation qui peut en être faite. La première typologie des communes — dont les

critères se sont maintenus — n'est d'ailleurs rien d'autre qu'un classement pour la gestion politique d'un problème social, et il définit le rural par un processus d'exclusion plus que par des propriétés spécifiques.

Tout l'effort des ruralistes — dans les années récentes comme au cours des années cinquante — a au contraire été de donner un contenu spécifique à la ruralité, de la définir par des propriétés propres qui sont finalement de nature plus qualitative, et non par des indicateurs quantifiables qui situaient le rural par la seule distance (spatiale, économique) à la ville, à l'industrie. Cependant les critères utilisés par les économistes, les géographes et les aménageurs devaient aussi leur pertinence à ce qu'ils mesuraient des évolutions réelles (la croissance des migrations allemandes, par exemple ou le déclin agricole) que les ruralistes ne pouvaient ignorer. Les ruralistes ont par conséquent toujours dû recourir en même temps à des critères qui définissaient le rural par son moindre degré de développement — et ceci pouvait d'ailleurs légitimer des revendications rurales, par exemple pour obtenir des moyens de développement, des infrastructures de transports, des équipements — et à des critères qui définissaient le rural par son être propre.

Et c'est finalement une propriété de la catégorie du rural que d'osciller continuellement entre une perception qui fait du rural un univers défini par le moindre développement (ce que les anglo-saxons appellent la « déprivation ») et une représentation qui fonde le rural dans des critères qualitatifs, qui relèvent de la culture, des formes de sociabilité, ou, plus anciennement, des valeurs de morale sociale.

Les deux modes d'existence de la catégorie rurale que nous avons distingués ne sont ni exclusifs, ni incompatibles. Car on ne peut pas ignorer que les ruralistes aussi, dans leur effort de donner un contenu à la catégorie rurale, de définir la spécificité du rural, se définissent toujours aussi par rapport à un champ social qui donne pertinence à leur classement, qui légitime leur démarche. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la référence essentielle est le champ socio-politique par rapport auquel un rural défini par sa moralité (comme morale sociale de rapports harmonieux) constitue un modèle qu'on peut opposer aux crises sociales et politiques. Cette légitimation globale du rural est tout à fait compatible avec l'élaboration que certains vont faire d'un patrimoine architectural et d'un modèle d'habitat rural qui peut être proposé aux couches populaires urbaines, lesquelles constituent, faut-il le dire, la menace réelle. A partir de l'après-guerre, et avec l'aide de la sociologie rurale naissante, la définition du rural va se faire de plus en plus en référence à une manière de vivre en société qui s'oppose à la prééminence de l'économie, qui voit dans la sociabilité rurale une manière de vivre qui préserve l'humain parce qu'elle n'est pas soumise à la seule priorité économique.

A ne voir que ce processus de construction de la catégorie, on pourrait conclure qu'il n'y a là que des sélections arbitraires de critères qui nobéissent chaque fois qu'à des intérêts spécifiques d'agents extérieurs aux populations rurales, qu'en résumé il s'agit chaque fois de l'imposition d'une représentation urbaine du rural. Ce serait ne pas voir deux éléments essentiels qui sont des composantes de la catégorie rurale. D'une part, en effet, les ruralistes se définissent aussi par rapport à la promotion d'un monde rural : promotion modernisatrice de la paysannerie au début du siècle, équipement et aménagement des zones rurales dans les années cinquante, aujourd'hui développement rural "global". Les mouvements ruraux ont toujours été à la fois "conservateurs" et "modernistes", c'est-à-dire qu'il s'agissait à la fois de préserver et de moderniser. D'autre part, les critères qualitatifs par lesquels on définit à chaque époque le rural, s'ils sont induits par la fonction qu'ils peuvent remplir dans un champ social déterminé, ne peuvent être mobilisateurs — et ils l'ont été — que parce qu'ils correspondent à des aspects réels de la vie rurale, plus exactement parce qu'ils interprètent des propriétés réelles de la vie des populations qui sont ainsi désignées comme rurales.

La catégorie du rural ne peut donc se comprendre qu'en l'analysant par rapport aux usages stratégiques différents qui peuvent en être faits dans des conjonctures déterminées : usages spécifiques dans des champs particuliers, usage comme outils de redéfinition de la perception du monde social et usage de "représentation" (socio-politique) et de mobilisation des ruraux. Ce qui fait vraisemblablement la force de la catégorie à certains moments, c'est la convergence qui se réalise entre ces usages, ou la connivence entre ceux qui portent ces diverses présentations.

C'est là un deuxième axe sur lequel la catégorie du rural oscille continuellement, entre, d'une part, un pôle qui fait du rural une valeur universelle, un patrimoine de toute la société et, d'autre part, un pôle qui serait celui du rural comme groupe social (voire comme classe) ayant ses intérêts propres, devant être défendu et promu dans le développement socio-économique. La stratégie des ruralistes a toujours été d'obtenir des moyens de promotion économique et sociale des ruraux au nom de la valeur que le monde rural représente pour toute la société.

La catégorie du rural peut être appelée une catégorie stratégique précisément parce qu'elle ne peut se comprendre que dans le cadre d'une "transaction" : cyniquement dit, on ne fait quelque chose pour les ruraux que dans la mesure où ce qu'on fait conforte dans le rural un élément qui est d'intérêt global.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Auteurs

- BOURDIEU P.,
1980 "L'identité et la représentation - Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 35, Novembre.
- HOUTART F., LALOUX J.,
1956 *Problèmes actuels du monde rural*, Bruxelles, Etudes religieuses, Pensée Catholique.
- HOYOIS G.,
1953 *L'Ardenne et l'ardennais. Evolution économique et sociale d'une région*, Paris/Bruxelles, Duculot, Edition Universitaire.
- MARTINY V.G.,
1974. "La société centrale d'architecture de Belgique depuis sa fondation (1872-1974)", *Les cahiers Bruxellois*, Tome XVII, pp. 5-138, Tome XVIII, pp. 5-114.
- MOUGENOT C., MORMONT M.,
1988 *L'invention du rural*, Bruxelles, Ed. Vie ouvrière.
- MORMONT M.,
1989 "Pour une sociologie du rural contemporain", *Recherches Sociologiques*, XX, n° 3, pp. 331-350.
- PIERSAUX A.,
1968 "L'assurance contre le chômage involontaire en Belgique", *Revue du travail* (Bruxelles).
- PUISSANT A.,
1921 "Le programme de l'habitation à bon marché", *L'habitation à bon marché*, 1^{re} année, juin, n° 6.
- 1922 "L'architecture régionale", *L'habitation à bon marché*, 2^e année, mars, n° 3.
- YERSCHREURE G.,
1989 *La mesure de l'urbanité et de la ruralité - Méthodologie d'une interrogation sur la persistance d'une spécificité rurale à travers les mutations passées et la transformation en cours*, texte présenté au groupe de contact F.N.R.S. : "Approches et méthodes de recherche sur l'évolution du monde rural", Bruxelles, le 21 février 1989.
- VAN DORPE,
s.d. "L'esthétique rurale" in *Manuel de sociologie rurale*, Louvain, Commission Nationale Pour l'Embellissement de la Vie Rurale, Tome I (1929 ?).
- Ouvrages collectifs**
- 1945 *La sécurité sociale et les allocations familiales*, Bruxelles, Ligue des Familles nombreuses.
- 1951 *La vie au village*, Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne et Commission Nationale pour l'Embellissement de la Vie Rurale.
- 1981 *Nature et indicateur de la ruralité*, Bruxelles, Bureau du plan, Bilan des politiques sociales, S.P.P.S.
- 1983 "La Lettre" in *La lettre de la Fondation Rurale de Wallonie*, Rénovation rurale, n° 12, mars.
- 1985 *Resurgam : la reconstruction en Belgique après 1914*, direction scientifique : M. SMETS, Bruxelles, Crédit Communal.